



Tous urbains

29

Dossier

Les municipales, et après...

Envoyée spéciale

Cape Town 2019, apartheid is not over

Les éditos de

O. BOESCH, PH. ESTÈBE, C. GHORRA-GOBIN, V. LAVERGNE,
D. MANGIN, O. MONGIN, PH. PANERAI, J.-M. ROUX

La ville en (plate)forme

Philippe Estèbe

6

Éditos

La place prise par Airbnb aux Jeux olympiques de 2024 horrifie la Mairie de Paris et scandalise les hôteliers. Faut-il partager cette indignation ou voir quels manques du service hôtelier cette plateforme permet de satisfaire ?

LE CIO a élu Airbnb comme partenaire officiel des JO de Paris en 2024. La Mairie de Paris, qui a déjà contribué à écarter Total des sponsors (tout en acceptant Coca-Cola et McDonald's), s'étrangle de rage devant une telle provocation alors qu'elle conduit la révolte des villes contre la plateforme. Le syndicat des industries hôtelières, furieux, se retire du comité de préparation des jeux. Le regretté Stéphane Hessel souhaitait que l'on s'indignât. Que ses vœux soient exaucés. Chacun s'indigne à bon droit.

Il est bon de s'indigner contre les plateformes. Ne sont-elles pas les fourriers insidieux de l'ultra-néo-libéralisme, bousculant à plaisir le droit du travail et les règles bien établies de notre fiscalité ? Ne s'agit-il pas de passagers clandestins (en anglais pour nos lecteurs d'outre-Manche ou Atlantique : *free riders*) qui se jouent des fondements d'une société solidaire, encouragent la débrouille individuelle (les autoentrepreneurs plutôt que les salariés), ils agissent comme des parasites (et mettent à disposition des biens et des services sans jamais investir ni dans des véhicules ni dans des logements), ils asservissent leurs agents en les soumettant à

un contrôle permanent, celui de la carte de crédit, celui de la notation.

Les plateformes ont envahi notre vie urbaine. Nous sommes sidérés devant l'inventivité de leurs propositions, qui parviennent à transformer en service tout ce que nous considérons comme propriété individuelle. Les plateformes effacent la limite entre *usus* et *fructus* : je peux (théoriquement) user d'un bien et en bénéficier au plan pécuniaire « en même temps » : qui résisterait à une telle proposition ? Bien sûr, ce n'est pas tout à fait comme ça que ça se passe : nombre d'hôtes Airbnb investissent dans ce qui ne s'appelle pas des résidences de tourisme (au sens du législateur), mais qui le sont de fait, et, malgré

“ Faut-il alors chasser ces marchands du temple touristique, et les bannir de cette fête mondiale de la fraternité et de l'égalité des chances ? ”

Tous urbains - N° 29 - Janvier 2020

les règlements municipaux, conduisent un commerce plus ou moins lucratif (selon *Le Figaro*, 2 300 € de revenu par an et par logement à Paris), au mépris de toutes les règles du corporatisme hôtelier que nos autorités protègent.

Faut-il alors chasser ces marchands du temple touristique, et les bannir de cette fête mondiale de la fraternité et de l'égalité des chances ? Nos hôteliers en sont convaincus, qui quittent, indignés, la salle. Eh bien, l'auteur de ces lignes, pour autant que son opinion pèse, en doute. Pour comprendre les fondements du doute, il suffit de visiter l'excellente exposition « Hôtel métropole, depuis 1808 » au Pavillon de l'Arsenal, dont Catherine Sabbah est commissaire.

Nous n'empruntons qu'un infime morceau à cette exposition extrêmement riche et évocatrice consacrée aux hôtels parisiens depuis 1808. À partir de l'objet (l'hôtel), l'installation nous conduit à réfléchir sur la fonction (l'hospitalité) et à penser la ville dans ses différentes dimensions. Cette exposition nous amène à comprendre que l'accueil – on espère que les lecteurs de *Tous urbains* partagent ce sentiment – est une composante essentielle d'une ville. Sans capacité d'accueil, une ville dépérit. Avec ses 50 000 offres permanentes à Paris *intra-muros*, Airbnb ne fait pas concurrence à l'offre hôtelière : le nombre de nuitées d'hôtel n'a pas cessé d'augmenter depuis l'irruption de la plateforme dans la ville. Airbnb comble un manque : un manque géographique (la périphérie de Paris *intra-muros*), un manque fonctionnel (les moyens séjours, les travailleurs, les grandes familles, etc.).

La géographie parisienne de l'offre Airbnb se démarque très nettement de celle des chambres d'hôtels légitimes. Je ne reproduis pas ici la carte de l'Atelier parisien d'urbanisme, chacun pourra la voir au Pavillon de l'Arsenal, mais elle est rigoureusement complémentaire de celle des chambres d'hôtels. À celle-ci les arrondissements centraux, à celle-là les périphéries, front d'embourgeoisement et de défrichement de nouveaux espaces. L'offre

Tous urbains - N° 29 - Janvier 2020

“ Avec Airbnb, le marché a répondu sous les deux aspects de la question : la satisfaction de l'offreur et celle du demandeur. ”

d'Airbnb apporte une réponse métropolitaine au défi de l'accueil : le Grand Paris est une grande roue qui embarque et redistribue. C'est son moteur et sa raison d'être : 52 millions de nuitées touristiques par an ; des touristes et des femmes (ou hommes) d'affaires, certes, mais des migrant-e-s, des réfugié-e-s, des provinciales et des provinciaux, des étudiant-e-s... L'hébergement peut-il se limiter à l'offre hôtelière, divisée entre le tourisme et le social (une part importante de l'offre hôtelière francilienne est réservée à l'accueil des personnes et des ménages les plus précaires) ? Or les usages temporaires de la métropole sont multiples : mission, colloque, salon, projet, stage, etc. Airbnb vient combler un manque.

En dépit de tous les problèmes que pose la prolifération des offres touristiques comme celle d'Airbnb, elles nous saisissent à l'endroit de nos contradictions : nous souhaitons la densité, nous souhaitons l'usage plutôt que la propriété, nous préférons l'échange à la rente.

Je ne réclame pas ici une dérégulation du commerce hôtelier. Ni, à l'inverse, une restriction tatillonne de l'offre touristique, je souhaite juste que nous réfléchissions ensemble aux conséquences de ce que c'est que d'être une métropole mondiale : que devons-nous offrir, que devons-nous réguler, que devons-nous interdire ? Avec Airbnb, le marché a répondu sous les deux aspects de la question : la satisfaction de l'offreur et celle du demandeur.

Ici, nous éprouvons la force du marché. Nous avons su, naguère, réguler les rapports sociaux de production. Saurons-nous réguler les rapports urbains de consommation ?

7

Éditos